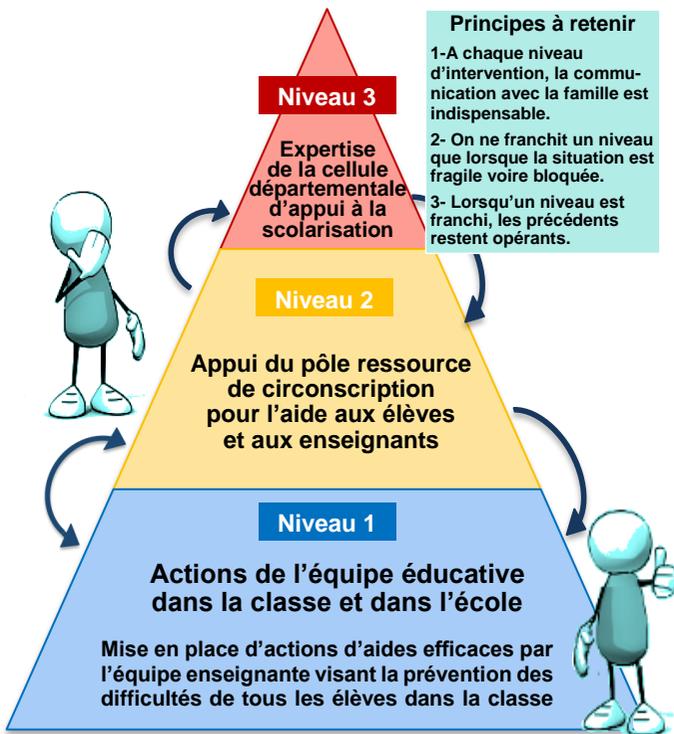


SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'APPUI À LA SCOLARISATION

Le schéma départemental d'appui à la scolarisation est une représentation pyramidale de la hiérarchie des aides apportées aux élèves. Chaque niveau d'intervention précise les acteurs et les modalités pour passer d'un niveau à l'autre.



La Commission Départementale d'Appui à la Scolarisation (CDAS) est composée des conseillers techniques de la DSDEN, des personnes ressources du département et de ses partenaires institutionnels et médico-sociaux. Elle se réunit au moins une fois par mois pour élaborer des réponses ajustées aux situations complexes du département.

Composition de la CDAS:

- L'IEH ASH, conseiller technique de la DSDEN
- Le médecin scolaire, conseiller technique de la DSDEN
- L'assistante sociale des élèves, conseillère technique de la DSDEN
- Les membres du Service Départemental de l'École Inclusive (SDEI)
- Les partenaires susceptibles d'apporter leur concours au soutien de la situation (MDPSH, EMAS, ARS...)

Contacts des personnes ressources départementales



Contact

Plateforme d'Appui à la Scolarisation (PAS-09)

7 rue du Lieutenant Paul Delpech
BP40077 09008 Foix Cedex

@: plateforme-ia09@ac-toulouse.fr

Les personnes ressources du Service Départemental de l'École Inclusive

Amélie MARGOLLE

Enseignante spécialisée pour l'accompagnement à la scolarisation des élèves perturbateurs et personne ressource de la plateforme d'appui à la scolarisation



☎ : 05.67.76.52.20

@ : plateforme-ia09@ac-toulouse.fr

Anne Laure BOUQUART

Conseillère pédagogique dans tous les domaines de l'ASH (Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves en situation de handicap)



☎ : 05.67.76.52.81

@ : ia09cpc-foixv@ac-toulouse.fr

Muriel LAVIT

Personne ressource du Service Départemental de l'École Inclusive (SDEI) et coordinatrice départementale des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés (PIAL),



☎ : 05.67.76.52.67

@ : pial-ia09@ac-toulouse.fr

Nadine GOMEZ

Professeur ressource départemental pour l'accompagnement à la scolarisation des élèves avec Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)



☎ : 05.67.76.51.28

@ : enseignant-tsa-ia09@ac-toulouse.fr



Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale - ARIÈGE
Service Départemental de l'École Inclusive
Courriel : ienfoixv@ac-toulouse.fr

ENSEMBLE pour L'ÉCOLE INCLUSIVE



Dispositif départemental d'appui aux élèves en difficulté persistante, en risque de décrochage ou en rupture avec la scolarité



Niveau 1

Anticiper et prévenir en appui d'adaptations dans la classe et l'école



L'École reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser.

Au niveau 1 du schéma départemental d'appui à la scolarisation, l'équipe éducative veille à la scolarisation inclusive de tous les enfants, sans aucune distinction, en proposant des réponses pédagogiques aux besoins éducatifs particuliers des élèves.

Missions de la PAS au Niveau 1 du schéma départemental d'appui à la scolarisation :



Identification des besoins des enseignants-es pour mieux répondre aux Besoins Éducatifs Particuliers de leurs élèves

- Informer et conseiller sur la mise en œuvre des adaptations pédagogiques concernant la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers
- Écouter et répondre à des questionnements de gestion de classe qui n'ont pas trouvé de solution satisfaisante au sein de la classe ou de l'école.
- Aider à anticiper les difficultés de comportement rencontrées en se demandant comment les prévenir et quoi faire quand elles apparaîtront pour agir au lieu de réagir.



Conseils ajustés aux besoins exprimés

Contacté directement par l'enseignant-e ou un membre de l'équipe éducative, la coordonnatrice PAS propose :

- Écoute et soutien (échanges téléphoniques, mails, visios, rencontres)
- Conseil et aide à l'appropriation de nouvelles ressources
- Orientation vers les personnes ressources en fonction des besoins exprimés

Contactez Mme MARGOLLE, coordonnatrice PAS :



☎ : 05.67.76.52.20

@ : plateforme-ia09@ac-toulouse.fr

ADAPTER

Niveau 2

Observer et agir en appui des personnes ressources de la circonscription et du département



Le niveau 2 du schéma départemental peut être mobilisé dès lors que les adaptations mises en place apparaissent comme insuffisantes.

L'IEP-CCPD, en appui de la PAS, sollicite les personnes ressources de la circonscription pour répondre aux demandes d'un enseignant ou d'une école en difficulté et consolider les stratégies de mise en œuvre des aides aux élèves et aux enseignants.

Missions de la PAS au Niveau 2 du schéma départemental d'appui à la scolarisation :



Identification des besoins des professionnels et accompagnement consolidé face à une situation résistante aux adaptations de niveau 1

- Objectiver une situation rencontrée avec un élève aux comportements perturbateurs.
- Identifier les personnes ressources associées à la situation et faciliter la coordination de leurs actions.
- En complémentarité du pôle ressource de circonscription, assurer une veille pour soutenir l'enseignant-e et porter conseil en équipe éducative.
- En appui du pôle ressource, renforcer le soutien de la PAS auprès de l'équipe pédagogique en proposant une formation ajustée aux besoins identifiés.



Coopération et actions de soutien

En lien avec les personnels ressources de la circonscription :

- Observation en classe
- Formalisation d'un bilan conseil à l'attention de l'enseignant, du directeur et du Pôle Ressources
- Accompagnement et soutien à la mise en œuvre des adaptations proposées
- Proposition d'actions de formation d'équipes au regard des besoins identifiés

CONSOLIDER

Niveau 3

Analyser et conduire l'expertise en appui des membres de la Cellule Départementale d'Appui à la Scolarisation (CDAS)



Pour les situations intenses et complexes au regard de la scolarité, aux difficultés récurrentes dont le traitement au sein de l'école et de la circonscription n'a pas trouvé d'issue positive, le niveau 3 du schéma départemental est activé.

Les membres de la CDAS proposent une analyse pluridisciplinaire à la recherche de solutions adaptées aux besoins de tous.

Missions de la PAS au Niveau 3 du schéma départemental d'appui à la scolarisation :



Contribution à l'expertise d'une situation complexe, aide à la gestion de crise et suivi des propositions de la CDAS.

- Porter à la connaissance des membres de la CDAS une situation complexe qui engendre une dégradation du climat scolaire et professionnel.
- Contribuer à l'expertise pluridisciplinaire de la situation complexe par la CDAS pour identifier les besoins de compensation, le renfort d'une coopération médico-sociale ou d'une éventuelle proposition d'orientation de la scolarisation de l'enfant pour validation de l'IA-DASEN.
- Concevoir une aide personnalisée des personnels impactés par la situation, en appui des conseillers techniques et des partenaires associés à la situation complexe.



Veille et suivi des situations complexes

- Collecte des informations utiles à l'expertise de la situation complexe auprès de l'enseignant-e, de l'école, du pôle ressource de circonscription.
- Présentation des situations à la CDAS pour une étude pluridisciplinaire.
- Maintien d'un lien régulier avec l'équipe à l'origine de l'alerte et confrontée à la situation complexe.

EXPERTISER